

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : BEAUDOUX, Etienne

Titre : « La formation des agents de développement rural à la pratique de l'intervention-conseil », *Collection "Pratiques de développement"*, 41 p.

Editeur : IRAM, Paris

Date : 1981

COLLECTION « PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT »

**LA FORMATION DES AGENTS
DE DÉVELOPPEMENT RURAL
A LA PRATIQUE
DE L'INTERVENTION-CONSEIL**

par
E. BEAUDOUX

IRAM

INSTITUT DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS DE MÉTHODES DE DÉVELOPPEMENT

PARIS

Ce document a été préparé sur la base de l'expérience du "projet de recherche d'un système de vulgarisation agricole" à SIDI-BEL-ABBES (Algérie).

Les particularités de l'agriculture algérienne (spécialement l'importance du secteur socialiste et le nombre prépondérant de cadres affectés à ce secteur) - déterminent en partie les propositions qui sont avancées dans ce document.

Cependant d'autres expériences menées par l'I.R.A.M., (en dehors d'Algérie et sur des programmes différents : par exemple promotion coopérative) montrent beaucoup de conclusions convergentes.

Même si ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur, il s'appuie sur le travail de "l'équipe I.R.A.M." à SIDI-BEL-ABBES, particulièrement de Louis L'AOT, Pierre DUCRET, Claude VINCENT et Marc DUFUMIER pour la partie "analyse diagnostic".

Etienne BEAUDOUX .
Février 1981.

S O M M A I R E

	Page
I - <u>LA FORMATION DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT RURAL</u>	3
11 - <u>Les objectifs de la formation</u>	3
12 - <u>Bilan de la formation des agents de développement rural en Afrique</u>	4
13 - <u>Quelles alternatives de formation</u>	6
131 - La base des propositions avancées	6
132 - Les objectifs de la formation proposée	6
133 - La formation à la pratique de l'inter- vention/conseil (FPIC)	7
II - <u>LE CONTENU DE LA FPIC</u>	8
21 - <u>La pratique de l'action</u>	8
212 - L'analyse diagnostic	9
213 - La programmation	13
214 - La réalisation de l'action	17
215 - L'évaluation	17
22 - <u>La Formation complémentaire de base</u>	20
23 - <u>Perfectionnement méthodologique et pédagogique</u>	20
231 - Développer un nouveau type de rapports paysans/agents de développement	21
232 - Les perfectionnements à promouvoir	22

III - <u>LES SUPPORTS UTILISABLES</u>	Page	24
Le guide d'intervention conseil		24
a) caractéristiques et contenu des guides d'intervention conseil		24
b) L'utilisation des guides d'intervention conseil		26
c) L'élaboration des "GIC"		26
IV - <u>STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE DE LA FPIC</u>		27
41 - Les caractéristiques de la mise en oeuvre		27
42 - Programmation de la FPIC		28
421 - Procédure d'élaboration		
422 - Contenu		
43 - Réalisation		29
V - <u>LES REALISATEURS DE LA FPIC</u>		34
51 - Le principe		34
52 - Assouplissement du système de formation en cascade		34
53 - Rôle des structures de formation		35

ANNEXE

. Une intervention de "Formation à la pratique de l'intervention conseil" pour les conseillers techniques des domaines autogérés algériens autour d'un programme d'appui technique centré sur "le programme fourrager".	37
. Documents cités	41

I - LA FORMATION DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT RURAL.

11 - Les objectifs de la formation.

L'expérience des programmes de "vulgarisation agricole" au lendemain des indépendances africaines a été marquée par des actions de formation de "vulgarisateurs/encadreurs" chargés de la diffusion des thèmes techniques mis au point par la recherche. Cette formation souvent réduite à un apprentissage de quelques recettes techniques et pédagogiques s'est rapidement avérée insuffisante ; les paysans connaissent rapidement les thèmes aussi bien que les vulgarisateurs (et éventuellement ne les appliquent pas mais pour d'autres raisons que la méconnaissance) et les vulgarisateurs se trouvent démunis face aux problèmes posés par les paysans. En effet la vulgarisation agricole ne devrait pas seulement être la diffusion de savoirs techniques dont les vulgarisateurs seraient les vecteurs et les techniques pédagogiques, les moyens de réussite; L'expérience de multiples projets en Afrique francophone depuis vingt ans, comme d'ailleurs l'expérience du développement agricole dans un pays industrialisé comme la France au lendemain de la seconde guerre mondiale, montre que, pour réussir, les programmes de vulgarisation doivent prendre en compte les systèmes de production et les structures agraires dans leurs composantes techniques, économiques et sociales ainsi que les relations de l'agriculture avec son environnement.

Le travail réalisé par l'I.R.A.M. en Algérie dans le cadre du "projet de recherche d'un système de vulgarisation" confirme ce constat. Sans un système de recherche qui s'appuie sur les problèmes réels au niveau du terrain, sans prise en compte des diverses conditions socio-économiques des producteurs (système d'approvisionnement, de commercialisation, modalités de disposition de la terre et de la main d'oeuvre, relations familiales...), sans l'appui d'une politique favorable (par exemple en matière de prix à la production), tout programme de vulgarisation est voué, à terme à l'échec.

Aussi la formation des agents de développement rural doit contenir toutes ces composantes. Elle doit en plus, dans les situations africaines, intégrer une préoccupation permanente : celle de la structuration du milieu paysan.

En effet, les programmes de développement en Afrique sont souvent le théâtre d'enjeux défavorables aux paysans (sans oublier, par ailleurs, les contradictions internes aux paysanneries), les surplus dégagés par les projets servent plus souvent au financement du budget de l'Etat qu'à l'accroissement du revenu paysan. Sur ce point l'expérience du développement rural en France, faite de confrontations parfois dures entre administration et organisations professionnelles montre la nécessité vitale d'organisations paysannes pouvant d'ailleurs prendre des formes variées.

La formation pour le développement doit prendre en compte cet objectif avec un obstacle de taille pour l'instant, et sans doute encore pour longtemps, c'est que les agents chargés de promouvoir les organisations paysannes sont généralement des fonctionnaires de l'Etat et leurs intérêts de salariés de l'Etat ne s'identifient pas obligatoirement à ceux des paysans.

12 - Bilan de la formation des agents de développement rural en Afrique.

121 - Dans la plupart des pays africains, les systèmes d'enseignement agricole s'améliorent quantitativement : les écoles d'agriculture se multiplient; ainsi, l'Algérie qui ne comptait que quelques ingénieurs nationaux au lendemain de l'Indépendance, en 1962, en dispose maintenant de 2.500, sortis de l'ITA de Mostaganem; dans la plupart des pays africains existent des institutions de formation d'ingénieurs ou de techniciens : l'IPDR (Institut Pratique de Développement Rural) de Kolo au Niger, l'IPR (Institut Polytechnique Rural) de Katibougou au Mali, l'Institut Agricole de Bouaké en Côte d'Ivoire...

122 - Il y a sur le terrain, spécialement dans le cadre des opérations de développement, des agents qui ont eu une formation très limitée

devenue aujourd'hui insuffisante par rapport aux exigences du développement agricole précédemment évoquées, (c'est typique et même caricatural pour les vulgarisateurs/encadreurs) (1) Qu'il s'agisse d'agents de la première catégorie ou de la seconde, dans les deux cas ils se trouvent souvent désarmés sur le terrain :

a) les premiers manquent d'expérience concrète (même si l'institution dont ils sortent pratique une pédagogie liée à la production) et généralement leur formation initiale les prépare mal à l'action. Ceci est d'autant plus grave que :

. ces agents sont insuffisamment entourés de cadres anciens expérimentés et surtout, quand ils se retrouvent dans une structure bureaucratique leur cadre de travail ne les oriente pas dans un sens opérationnel de pratique de terrain mais plutôt vers des tâches administratives, statistiques et de contrôle. Même quand ils se trouvent dans des structures de production, comme en Algérie dans les domaines autogérés, la centralisation excessive du système de décision ne les incite pas à prendre des initiatives.

. la formation permanente est inexistante et les acquis de la recherche appliquée ne sont pas diffusés. Ceci est aggravé par l'absence généralisée d'organes de diffusion technique (Revue, bulletins...) Et même les agents bien formés se déqualifient progressivement.

b) ceux qui sont depuis longtemps dans des opérations de développement n'ont pas souvent les moyens d'une approche du développement qui aille au delà des recettes apprises rapidement dans quelques stages initiaux de formation. Et pourtant, dans certains cas, ils ont une bonne connaissance du terrain.

Certains peuvent bénéficier de formules de promotion individuelle qui leur permettent de suivre une formation dans une école... mais cela ne répond pas au besoin immédiat d'améliorer collectivement la capacité du potentiel d'encadrement

(1) et les systèmes d'enseignement technique agricole forment encore trop souvent des agents de ce type.

disponible et sur ce point les réponses apportées par les "divisions formation" de certains projets ou structures de développement, en terme de stages pédagogiques sont insuffisantes.

13 - Quelles alternatives de formation ?

Partant du constat précédent, et sans imaginer qu'un système de formation puisse à lui seul changer le rôle des agents dans le développement rural, des améliorations sont possibles :

131 - la base des propositions avancées

les propositions avancées dans ce document s'appuient sur :

- a) la recherche/action menée par l'I.R.A.M. dans le cadre du projet de recherche d'un système de vulgarisation agricole en Algérie (1977-1980) pour la formation et le perfectionnement des cadres en place dans l'agriculture algérienne aussi bien à des fonctions de responsabilité directe dans la production (les agents des domaines autogérés) qu'à des postes de conseil (les conseillers techniques, les techniciens des structures décentralisées du Ministère de l'agriculture et de la révolution agraire). Au cours de ce projet des opérations de formation ont été menées dans le cadre d'actions expérimentales.
- b) - d'autres expériences de l'I.R.A.M.
 - . au Mali, pour la formation des agents de la coopération (spécialement dans la sixième région)
 - . au Bénin, dans le cadre d'un programme de formation des agents chargés de l'appui aux coopératives de production.
 - . au Cameroun, dans le cadre d'un programme de formation d'animatrices rurales
- c) - d'autres expériences de formation d'agents de développement en Afrique et en France. A ce propos citons la formation des agents de développement agricole (conseillers agricoles des chambres d'agriculture et conseillers coopératifs)

132 - Les objectifs de la formation proposée

l'objectif fondamental du système de formation proposé vise à accroître

la capacité professionnelle des agents dans la pratique de l'intervention (quand ils sont amenés à décider d'une action et à la gérer) ou du conseil (quand ils sont amenés à conseiller les producteurs); accroître leur capacité à la pratique de l'intervention et du conseil signifie, qu'ils soient plus capables :

- de raisonner les thèmes techniques proposés par la recherche pour apprécier leurs conditions d'applicabilité dans un milieu agro-écologique et socio-économique donné ; et donc capables de questionner la recherche et de servir de relais entre les producteurs et les structures de recherche.
- d'apprécier les contraintes et les facteurs favorables à la production non seulement sur le plan technique de production mais en matière économique, sociale, organisationnelle, de gestion; et, pour ce faire, de mener avec les producteurs une analyse des conditions de la production débouchant sur un diagnostic.
- sur cette base d'apprécier les marges de progrès possibles et les itinéraires techniques et organisationnels pour les réaliser.
- de bâtir, avec les producteurs concernés, un programme d'amélioration qui permette de lever (même partiellement) les contraintes.
- de suivre la réalisation de ce programme avec la capacité de l'adapter aux problèmes nouveaux qui surgissent et de le moduler suivant les conditions concrètes de la production.
(le programme en question étant par exemple le plan de production du domaine autogéré algérien ou le programme d'appui technique conduit par des techniciens en appui aux agents chargés de mettre en oeuvre le plan de production).
- d'évaluer les résultats du programme (sous les angles agronomiques et techniques mais aussi économiques et sociaux).

133 - La formation à la pratique de l'intervention/conseil (FPIC)

Le système de formation proposé et expérimenté, ne vise pas à jeter les bases d'un système scolaire parallèle mais à aider les agents à mieux assurer leurs tâches quotidiennes :

- soit pour les rendre plus autonomes dans la prise de décision et la conduite d'une intervention. (sans méconnaître que souvent

ce manque d'autonomie soit lié au fait que les agents reçoivent des directives impératives de leurs supérieurs hiérarchiques).

Dans cette catégorie d'agents on peut noter par exemple les responsables des domaines en Algérie, ailleurs, les Directeurs de Ferme d'Etat ou les responsables d'unités de mise en valeur (type aménagement hydro agricole).

- soit pour les rendre plus responsables et capables d'initiatives dans leur rôle de conseiller.

C'est le cas général pour tous les agents chargés d'un rôle d'appui aux producteurs

Tantôt l'objet de la "FPIC" est davantage l'aide à la décision (par exemple pour les conseillers techniques dans les domaines autogérés algériens), tantôt davantage l'appui au rôle de conseil (par exemple pour les techniciens des Instituts de Développement) - mais souvent les deux objets coexistent.

II - LE CONTENU DE LA FPIC.

La Formation à la Pratique de l'Intervention Conseil, peut être caractérisée par trois dominantes, adaptables aux types d'agents concernés et aux situations de ces agents :

- la pratique de l'action
- la formation complémentaire de base (dont la nécessité apparaît au cours de la réalisation d'un programme)
- le perfectionnement méthodologique et pédagogique.

21 - La Pratique de l'action

Former à la pratique de l'action c'est appuyer l'agent, à chacune des étapes de l'action à savoir :

- . l'analyse/diagnostic
- . la programmation
- . la réalisation de l'action
- . l'évaluation.

212 - L'analyse-diagnostic

La première qualité de tout agent responsable d'une unité de production ou de tout agent chargé d'une fonction de conseil est d'être capable de porter un diagnostic juste après une analyse visant, l'identification de l'ensemble des obstacles qui s'opposent aux changements technique et des contraintes qui freinent le développement agricole (ces obstacles et contraintes étant d'ordre écologique, agronomique, économique, social, organisationnel...).

L'analyse diagnostic doit permettre de retenir des stratégies de progrès à partir des principaux points de blocage analysés et pour ce faire :

- apprécier les marges de progrès possibles
- identifier les centres de décision sur lesquels il serait nécessaire d'agir
- concevoir les voies et moyens les plus adaptés pour agir.

a) Le champ de l'analyse diagnostic

1- la maîtrise technique

C'est le point le plus habituel de l'observation préalable à la vulgarisation. L'agent doit être capable non seulement d'identifier les insuffisances techniques mais d'en comprendre les causes (une cause souvent négligée étant les aléas des innovations techniques. Les producteurs voulant répartir les risques en faisant plusieurs spéculations, utilisant plusieurs variétés plutôt que de tout concentrer sur une production ...).

2 - L'environnement économique

Dans l'adoption des innovations, des facteurs liés à l'environnement économique (système de prix, de crédit, de commercialisation...) sont souvent plus déterminants que tout dispositif de

vulgarisation. La "rationalité paysanne" ayant souvent pour objet de maximiser le revenu par quantité de travail, avec le minimum de risque.

3 - Rapports socio-économiques à l'intérieur de la paysannerie

La paysannerie n'est pas un tout homogène et les différenciations concernant la terre, les facteurs de production, la main-d'oeuvre disponible... sont déterminantes dans l'attitude par rapport aux innovations techniques.

D'autre part dans certaines sociétés, la notion classique "d'exploitation agricole" est insuffisante pour comprendre la réalité. Il est nécessaire d'identifier les différents centres de décision par rapport à la production et à la distribution des revenus, avec spécialement la place des femmes et des jeunes dans la production.

b) Principes méthodologiques

- . l'analyse diagnostic doit partir des préoccupations ressenties par les producteurs et les agents de terrain ainsi que des problèmes identifiés par eux.
- . Elle associe en permanence les observations directes sur le terrain aux entretiens effectués auprès des producteurs ou responsables intéressés.
- . Les observations directes des parcelles, de l'exploitation... ont pour objet de constater de visu les manifestations concrètes des principaux problèmes recensés et de comprendre les causes explicatives de ces contraintes.
- . L'analyse-diagnostic doit être permanente et accorder une grande importance à l'analyse historique pour saisir les dynamiques des évolutions et mieux situer une nouvelle intervention par rapport au passé.

. L'analyse-diagnostic intègre les observations de terrain dans des schémas d'interprétation qui doivent permettre de remonter à la cause des phénomènes.

Elle ne saurait se limiter à un inventaire des problèmes mais doit, par le jeu d'observations complémentaires systématiques et d'entretien avec les producteurs permettre de remonter aux causes pour ainsi apprécier :

- la validité des normes techniques habituellement admises et servant de référence (exemple : densité de semis, temps des travaux...).

Les observations sur ce point nécessiteront peut-être de questionner la recherche sur les normes avancées, et de lancer des expérimentations avec les producteurs, pour rechercher les conditions d'applicabilité des thèmes techniques mis au point par la recherche, ou orienter la recherche sur des thèmes mieux adaptés aux conditions économiques et sociales des producteurs et tenant compte des "pratiques paysannes".

- La connaissance ou non de ces normes par les producteurs et les raisons éventuellement de la non application de ces normes :
 - + insuffisances du système de diffusion des thèmes techniques
 - + environnement économique ne facilitant pas l'adoption des thèmes (manque d'approvisionnement, difficultés de la commercialisation, etc....).
 - + normes techniques incompatibles avec les caractéristiques des unités de production (risques économiques trop grands, consommation de main-d'oeuvre trop lourde...).
- Les modifications nécessaires au niveau de l'environnement économique (système d'approvisionnement, de crédit, de commercialisation...).

- La hiérarchisation de ces obstacles et contraintes en fonction du caractère déterminant.
- Les voies et moyens les plus adaptés pour les surmonter.
- . L'analyse-diagnostic doit associer les producteurs directs et les agents de terrain à chacune des étapes de son processus y compris lors de la phase d'interprétation.

Ainsi la démarche d'analyse-diagnostic est moyen de formation non seulement pour les agents de développement mais pour les paysans (des réunions spécifiques avec ces derniers pouvant être organisées pour aboutir à un diagnostic commun entre cadres et producteurs.

c) La démarche générale

La mise en oeuvre d'un tel processus doit permettre à des agents ayant une formation scientifique suffisante mais inexpérimentés d'acquérir les instruments de la pratique ; de même, elle doit être le moyen pour des agents manquant de bases scientifiques de les acquérir partiellement et surtout de ressentir leurs besoins (pour participer ultérieurement à des sessions de formation sur la base des besoins ainsi identifiés).

La mise en oeuvre de la démarche comprend les composantes suivantes :

- 1 - rassemblement des données préexistantes (statistiques, études pédologiques, démographiques, socio-économiques, historiques...) en gardant à l'esprit le fait qu'il ne s'agit pas de réaliser une monographie agricole exhaustive mais de recueillir les informations nécessaires.
- 2 - Observations directes au sein des unités de production en partant des phénomènes ponctuels détectables sur le terrain, dans l'exploitation, dans son environnement.
- 3 - Entretiens avec les producteurs.

- 4 - observation de l'environnement économique et administratif (un point spécial doit être noté pour les agents dont la fonction est essentiellement de conseil :
 - . ingénieurs de services de vulgarisation
 - . conseillers techniques ou vulgarisateurs affectés à des tâches de conseil aux producteurs
 dans leur cas, l'analyse-diagnostic ne va porter uniquement sur la situation de l'agriculture dans leur zone d'intervention mais aussi sur les actions menées et les services rendus par la structure à laquelle ils appartiennent. Il s'agit d'une véritable analyse institutionnelle permettant d'apprécier l'adéquation d'une organisation ou d'une structure avec les problèmes identifiés et les réponses à leur apporter).

213 - La programmation.

Sur la base du diagnostic et compte-tenu des orientations de la politique agricole nationale et régionale, des acquis de la recherche ou de ses insuffisances, la programmation est la deuxième tâche importante pour laquelle la FPIC va jouer un rôle.

a) programmation au niveau des unités de production.

A ce niveau c'est l'amélioration du système de production et des conditions de sa mise en oeuvre ou son changement qui fait l'objet de programmation

. au point de vue technique.

- en production végétale :

- . réorganisation de l'assolement
- . plan d'approvisionnement en engrais
- . planning des travaux
-

- en élevage :

- . organisation de la gestion des pâturages
- . calcul de rations de complémentation
- . planning de reproduction
-

. au point de vue économique et social

- . préparation de budgets prévisionnels
- . plan de financement
- . organisation des temps de travaux
-

b) programmation d'actions de développement.

programmer et réaliser des actions de développement est une tâche principale de tous les agents de développement, sur la base de l'analyse-diagnostic réalisée au niveau de leur zone de travail et en tenant compte des objectifs de la planification.

Une telle démarche dépend évidemment du contexte d'organisation des interventions de développement : plan national ou régionalisé, projets locaux etc... Quelque soit le contexte, il est fondamental que les agents de développement organisent leur intervention dans le cadre d'un programme.

Notre expérience dans des contextes africains et français nous a montré l'intérêt d'une démarche de "programmation d'une action de développement" d'une part autour des phases de l'action et d'autre part autour des points essentiels à prévoir pour une campagne agricole :

- les phases de l'action

- . élaboration du programme d'action sur la base de l'analyse-diagnostic (par exemple au niveau communal) et des orientations de la planification.
- . les bénéficiaires du programme (les paysans) ont un rôle actif à jouer dans cette phase d'élaboration et leur participation à ce niveau a aussi une fonction de sensibilisation - les actions retenues, résultent généralement d'un compromis entre les objectifs d'un projet ou d'un plan et les demandes qui ressortent de l'analyse-diagnostic menée avec les paysans.
- . information/formation des réalisateurs de l'action : les agents de structures déconcentrées ou d'autres institutions de développement.
- . préparation technique et pédagogique (élaboration des thèmes techniques vulgarisables avec la recherche, négociation des approvisionnements nécessaires avec les structures concernées, préparation du matériel de vulgarisation et de formation ...).
- . identification des producteurs concernés : individus ou groupes qui se déclarent intéressés par les actions proposées.
- . essai : il est connu que certaines actions impliquent une phase d'essai avant leur lancement plus large

- . réalisation proprement dite de l'action : prévision des modalités de réalisation et de suivi
- . évaluation/contrôle/adaptation : au moment de la préparation du programme, il s'agit de convenir d'indicateurs d'évaluation.

- les points essentiels à prévoir.

- . les personnes ou les groupes concernés par la phase
- . Qui est chargé de la réalisation de cette phase ? : conseiller technique, vulgarisateur ...
- . comment ? quelle méthode d'intervention est retenue ? action individuelle auprès de certains producteurs, action de groupe auprès de certaines catégories de producteurs, action de masse au niveau d'une zone déterminée
- . où ? lieu de réalisation des actions élémentaires du programme
- . coût ? financement ? les modalités prévues
- . quand ? le calendrier

(voir fiche de travail, page suivante)

- évaluation externe par des agents extérieurs au programme réalisé
- évaluation par les bénéficiaires du programme (réunions systématiques avec les producteurs concernés par le programme en fin de campagne)

L'expérience montre que :

cette évaluation avec les paysans constitue un moment clef de formation des cadres et des paysans et aussi un temps de préparation de la campagne suivante.

Période faisant l'objet de la préparation	Capacités à développer chez les agents
ANALYSE DIAGNOSTIC	<ul style="list-style-type: none"> . Capacité à réaliser l'analyse du milieu avec les paysans <ul style="list-style-type: none"> - repérage des indicateurs agronomiques, économiques, sociaux à relever - méthode de travail avec les vulgarisateurs et les paysans (réunions, enquêtes, sessions) . Capacité à observer une situation, enregistrer des données/les traiter/les interpréter/dégager les contraintes/faire un diagnostic. . Connaissance des acquis de la recherche, et des références techniques disponibles et capacité à maîtriser leurs conditions d'applicabilité agronomique, économique et sociale, compte-tenu du diagnostic.
PROGRAMMATION	<ul style="list-style-type: none"> . Capacité à dégager des contraintes, des hypothèses d'amélioration et à mesurer les conditions de leur mise en oeuvre (approvisionnements nécessaires etc...). . Capacité à appuyer les paysans dans l'élaboration d'un programme et prévoir les moyens pour sa mise en oeuvre. . Connaissance des orientations de la politique nationale sur les thèmes retenus dans le programme.
REALISATION	<ul style="list-style-type: none"> . Capacité à suivre la réalisation d'un programme sur les plans techniques et organisationnels en prenant en compte les aspects économiques (crédit, appro...) et sociaux (main d'oeuvre....) . Aptitude à la formation des vulgarisateurs pour appuyer les paysans. Aptitude à la formation/vulgarisation des paysans. . Capacité de réajustement et de conseil au réajustement d'un programme.
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> . Capacité à mesurer les résultats et les interpréter. . Capacité à conduire une démarche d'évaluation avec les paysans. . Capacité à détecter les problèmes qui orienteront la préparation de la prochaine campagne.

22 - La Formation complémentaire de base.

A chacune des étapes de perfectionnement à la "pratique de l'action", des besoins spécifiques en formation/information sur des points particuliers peuvent apparaître à trois niveaux :

- formation scientifique

- . en matière agronomique, par exemple sur les acquis de la recherche
- . en matière de gestion, par exemple :
 - formation à l'utilisation d'un nouveau plan comptable
 - gestion simplifiée d'une coopérative
- . en matière socio-économique, par exemple :
 - calcul des budgets d'unité de production...
 - organisation de chantiers de travail.

- formation/information (de l'ordre de la mise à jour de connaissances)

- . les orientations du plan
- . la politique agricole en matière d'aides à l'agriculture
- . information sur des expériences intéressantes dans d'autres pays...

- réflexion/recherche

autour de problèmes qui ressortent de l'action, par exemple :

- l'accès différencié aux propositions techniques selon le statut social. etc...

Ces actions de formation/information/réflexion-recherche font l'objet de journées ou courtes sessions qui ne sont pas obligatoirement réalisées par l'instance responsable de la FPIC, mais cette instance doit vérifier qu'une réponse à ces besoins spécifiques a été apportée.

23 - Perfectionnement méthodologique et pédagogique

Tous les agents chargés d'un rôle de conseil (l'ingénieur vis à vis des conseillers de zone, les conseillers vis à vis des vulgarisateurs, les vulgarisateurs vis à vis des producteurs...) ont besoin d'une formation méthodologique et pédagogique adaptée à leur situation concrète.

L'agent chargé d'un rôle de conseil doit être apte à saisir non seulement tous les aspects techniques et de gestion mais la logique propre d'une situation pour proposer des solutions adaptées et par conséquent acceptables par les producteurs dans un contexte économique et politique donné. Aussi convient-il que les agents chargés d'un rôle de conseil acquièrent une maîtrise méthodologique et pédagogique qui les aide dans ce rôle (mais surtout pas des techniques méthodologiques et pédagogiques en dehors de leur champ d'application, alors que justement trop souvent des actions de formation liées à la vulgarisation se limitent à une formation pédagogique très formelle).

Aussi, cette formation ne fait pas l'objet de séquences autonomes de formation sauf pour certains thèmes spécifiques tels que l'utilisation du matériel audiovisuel ; cette formation méthodologique et pédagogique est articulée de façon permanente avec la pratique des agents de terrain.

231 - Développer un nouveau type de rapports paysans/agents de développement.

- a) Dans le cadre des opérations classiques de développement, l'encadrement rural avait un rôle fonctionnel bien précis :
- transmettre des informations techniques limitées
 - veiller à leur application par les paysans suivis.

Les agents d'encadrement directement en contact avec les paysans devaient donc bien connaître les consignes techniques définies par la recherche agronomique et, par un suivi permanent des paysans, s'assurer de leur bonne observation.

Les conditions d'approvisionnement et de commercialisation étaient prises en compte dans la mesure où elles pouvaient constituer des facteurs limitants à l'adoption des techniques.

- b) La démarche de vulgarisation qui sous-tend la FPIC doit procéder d'une pratique nouvelle dans les rapports paysans/agents de développement la remise en cause des rapports hiérarchiques et de dépendance impliquent des efforts dans plusieurs directions :
- valoriser l'expérience paysanne à partir de laquelle des améliorations sont possibles.

- appuyer l'expérimentation paysanne

Toute adoption d'une innovation technique ou organisationnelle implique un temps d'essai ou d'expérimentation.

Le rôle des agents de développement est d'amener les paysans ou certains groupes parmi eux : A décider une expérimentation et ses modalités de réalisation qui font alors l'objet d'une véritable négociation entre paysans et encadrement.

Une telle pratique concerne aussi bien les expérimentations agronomiques que la mise au point des documents de gestion et des modalités d'organisation du travail.

- assister les paysans sans jouer un rôle de substitution

Souvent l'encadrement assume une telle fonction parce que le système proposé est trop complexe.

Un effort de simplification doit être recherché pour éviter la nécessité de l'intervention permanente de l'encadrement.

- favoriser les échanges paysans.

La meilleure vulgarisation étant faite par les paysans eux-mêmes, le rôle de l'agent de développement doit être de favoriser au maximum les échanges (par la radio, la presse, et les visites...). Encore convient-il d'éviter que les exemples donnés soient exceptionnels. Ils doivent correspondre aux conditions des paysans amenés en visite.

- appui à l'alphabétisation fonctionnelle comme moyen privilégié de maîtrise par les paysans des instruments de suivi de leur groupement (connaissance des documents techniques, des instruments de gestion...).

232 - Les perfectionnements à promouvoir :

a) perfectionnement méthodologique

. techniques de diagnostic :

- enquêtes (importance de l'enquête-participation)

- entretiens

- recherches documentaires

- . méthodes d'interprétation des résultats
- . méthodes d'analyse historique du développement de l'agriculture
- . conduite de l'analyse d'une zone en vue de préparer un projet
- . méthode d'analyse des institutions de développement
- . méthodes de programmation
- . méthodes d'organisation du travail
- . méthodes d'alphabétisation
- . méthodes d'intervention

- visite individuelle

- travail avec des groupes

- actions de masse

- . organisation de la liaison recherche/vulgarisation
- . méthodes d'évaluation
-

b) perfectionnement pédagogique

à deux niveaux :

- développement des aptitudes personnelles :

- . aptitude au contact et à l'écoute
- . capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- . apprentissage d'une démarche scientifique rigoureuse
- . intérêt pour l'expérimentation et la recherche
- . esprit d'analyse et de synthèse
- . sens de ses limites (appel aux techniciens spécialisés)
-

- pratique pédagogique (individuelle et de groupe) avec des adultes

. conduite de réunion

. animation de groupe

. élaboration d'un programme en fonction d'objectifs

. conception d'un programme de formation

. utilisation des auxiliaires audio-visuels.

.....

III - LES SUPPORTS UTILISABLES

Tous les instruments utilisés pour la réalisation de l'action peuvent être utilisés comme support de la FPIC : fiches d'inventaires, instruments de programmation, fiches de résultat... Le premier et principal support utilisable est l'action elle-même qui fait l'objet d'évaluation.

Dans cet esprit, signalons le travail auquel a été associée au Bénin une équipe IRAM pour la formation des agents chargés de l'appui aux coopératives de production. A partir de l'évaluation du travail réalisé par ces agents, un "dossier pédagogique des agents chargés de l'appui aux coopératives" a été réalisé, à leur usage pour servir d'instrument de suivi et de formation (1).

De même, dans le cadre du projet de recherche d'un système de vulgarisation agricole en Algérie, des "guides d'intervention-conseil" (GIC) ont été conçus par l'équipe IRAM pour servir de support permanent aux agents dans la réalisation de leurs actions et pour leur auto formation permanente.

LE GUIDE D'INTERVENTION CONSEIL (2)

a) caractéristiques et contenu des guides d'intervention-conseil :

- le guide d'intervention-conseil propose, pour un thème déterminé (élevage bovin, élevage ovin...) une organisation des interventions à mettre en oeuvre auprès des producteurs en précisant d'une part les méthodes de travail pour chacune des étapes de l'action (analyse-diagnostic, programmation, réalisation-suivi, évaluation) et

(1) Citons également :

- "Le mémento de l'animatrice" dans le cadre d'un projet coopératif villageois au Cameroun.
- "Le guide méthodologique des actions de développement dans les coopératives laitières" réalisé pour le Centre Français de la coopération agricole, et destiné aux agents des coopératives laitières chargés des programmes auprès des agriculteurs.

(2) deux GIC principaux ont été produits par le projet de recherche d'un système de vulgarisation agricole, sur la base d'actions expérimentales conduites dans la région de Sidi-Bel-Abbès, avec les agents locaux du Ministère de l'Agriculture : le guide "Elevage bovin" et le guide "Plan de production".

d'autre part les contenus (techniques, socio-économiques, de gestion...) susceptibles d'être diffusés dans le cadre de l'action.

Il faut préciser que, bien qu'ils comportent des éléments techniques, ces guides ne sauraient être assimilés à des moyens de diffusion de références techniques : à chaque étape, il est proposé de situer la problématique en question au niveau des producteurs : quels sont leurs besoins en appui technique compte-tenu de leurs expériences, de leur situation socio-économique...

- à titre d'exemple, chaque étape élémentaire du guide "élevage bovin" réalisé dans le cadre du projet de recherche d'un système de vulgarisation en Algérie est développé de la manière suivante :

- . une fiche de présentation qui situe et justifie l'intervention proposée par rapport à la problématique d'ensemble; elle fixe également les objectifs et la démarche générale;
 - . des fiches de travail qui constituent une fois élaborées, la base de l'analyse, de la programmation... elles se présentent le plus souvent sous forme de tableaux accompagnés de commentaires précisant leur mode d'élaboration.
 - . des fiches-guides qui présentent notamment les modalités de réalisation de l'étape à partir de l'élaboration et l'interprétation des fiches de travail
 - . des documents d'appui qui sont insérés dans le dossier du fait de leur intérêt par rapport au thème traité. Il s'agit soit d'études de cas illustrant le sujet, soit une actualisation des références techniques disponibles (fiches techniques des instituts spécialisés), soit encore des textes d'orientation des instances de planification du développement pour le secteur donné et qui conditionnent la réalisation de l'action. Chaque utilisateur du GIC est invité à actualiser ces documents d'appui à partir de ses contacts ou lectures.
- le GIC, présenté sous reliure mobile est un instrument très souple qui donne la possibilité de sélectionner des dossiers préférentiels pour une utilisation précise et qui permet l'actualisation permanente du dossier.

b) l'utilisation des guides d'intervention conseil.

les guides d'intervention sont des instruments à la disposition permanente des agents dans le cadre du travail de vulgarisation.

L'objet de la FPIC sera sous forme de journées ou de courtes sessions d'organiser le perfectionnement à "la pratique de l'action" autour des dossiers, instruments et documents contenus dans le GIC.

c) l'élaboration de "GIC"

- . un premier point concerne la définition des thèmes vulgarisables (soit technique au sens strict, soit de gestion ou à caractère organisationnel) : il s'agit de non seulement recueillir les références techniques (normes) mais d'en préciser les conditions d'applicabilités dans les conditions concrètes de la production, en distinguant les diverses catégories d'unités de production et de producteurs (chef de famille, femmes, jeunes etc...). Ce travail doit être mené par les agents de développement en liaison avec les structures de recherche. La mise au point de thèmes "vulgarisables" peut fournir l'occasion de faire remonter des problèmes du terrain et orienter le programme de recherche des instituts concernés, l'expérience des unités expérimentales du SINE SALOUM au Sénégal illustrent bien cette proposition).

D'autre part le contenu des GIC n'est pas limité aux seules innovations techniques d'une part, il accorde une place importante aux techniques expérimentées mais pour lesquelles les producteurs n'ont pas encore la maîtrise suffisante, d'autre part, il aborde les conditions économiques et sociales de mise en oeuvre de ces techniques (les inputs nécessaires, les temps de travaux, etc...)

- . la seconde phase de l'élaboration des GIC consiste à définir une méthodologie d'intervention pour chacun des thèmes retenus en précisant :
 - la démarche d'analyse et d'approche du thème avec les supports méthodologiques correspondants (guides d'enquête, fiches d'observation, documents de gestion technique et économique ...)

- la démarche de conduite des actions par rapport aux différents publics concernés : réunions de travail, démonstrations, journées d'études, analyses de groupe...).

- . les dossiers complémentaires sont intégrés dans le GIC en fonction des besoins des producteurs et du degré d'avancement du travail de vulgarisation. Ainsi pour le GIC ELEVAGE BOVIN l'accent est actuellement mis sur l'alimentation et la production fourragère; ultérieurement d'autres dossiers pourront être ajoutés sur : la traite, la sélection du cheptel, les bâtiments d'élevage ...
- . le GIC est un instrument dont les composantes varient avec le niveau technique et socio-économique du milieu pour lequel il est réalisé et selon qu'il concerne l'amélioration de pratiques connues des producteurs ou au contraire l'introduction de nouvelles pratiques. (par exemple diffusion d'une culture nouvelle).

IV - STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE DE LA FPIC.

L'expérience menée dans le cadre du projet de recherche d'un système de vulgarisation agricole en Algérie a été l'occasion de tester la stratégie de mise en oeuvre de la FPIC :

41 - Les caractéristiques de la mise en oeuvre.

C'est un système de formation :

- étroitement lié au programme de production ou au programme d'appui à la production et qui concerne tous les agents impliqués dans la production en tant que conseiller des producteurs. Elle consacre donc la liaison étroite entre recherche, vulgarisation et formation.
- néanmoins elle conserve des périodes spécifiques pour donner à la réflexion des agents le recul nécessaire par rapport à la production. (c'est l'objet des périodes dites de formation complémentaire).
- elle s'appuie sur l'expérience professionnelle des formés; leur expérience étant objet d'analyse, de programmation et d'évaluation. C'est à la fois l'expérience individuelle et l'expérience collective qui est utilisée.

- elle n'abstrait pas les agents formés de leurs activités professionnelles pendant de trop longues périodes puisqu'elle repose sur le système de l'alternance entre de longues périodes de suivi en poste et des sessions de courte durée.
- elle fait l'objet d'un programme spécifique, dans le cadre de la programmation générale de l'appui technique, et est organisée autour des thèmes techniques vulgarisables en tant que réponse aux problèmes diagnostiqués et aux contraintes prioritaires ressenties au niveau des producteurs.

42 - Programmation de la FPIC.

Les actions de formation sont réalisées dans le cadre d'un programme de formation, lui-même préparé à partir du programme de développement et spécialement de son volet "Programme d'appui technique et vulgarisation".

421 - Procédure d'élaboration :

deux étapes clé sont à considérer pour l'élaboration du programme FPIC :

- le recensement des besoins de formation au niveau de la zone de développement
 - ce recensement s'effectue à partir de deux sources :
 - . l'analyse-diagnostic permanente menée sur le terrain.
 - . les éléments qui ressortent du "programme d'appui technique et vulgarisation" aussi bien pour les producteurs que pour les agents de développement.
- l'organisation de la réponse à ces besoins sous forme d'un programme annuel et même pluri annuel de formation.

422 - Contenu.

les actions de type FPIC, nécessaires à la réalisation du programme ou correspondant à des besoins exprimés par les producteurs ou les agents de développement doivent être précisés :

- . thèmes retenus et objectifs essentiels.
- . destinataires

- . maître d'oeuvre chargé de la réalisation
- . autres intervenants
- . modalités de réalisation
- . période de réalisation

43 - Réalisation.

La démarche de formation envisagée ne se limite pas à des formes résidentielles classiques, mais au contraire s'efforce "d'éclater" les actions le plus près possible des agents concernés et des lieux de production dans l'esprit d'un véritable entraînement à la pratique de l'intervention-conseil pour l'encadrement et d'une formation d'accompagnement de l'appui technique pour les producteurs.

→ la réalisation est assurée dans le cadre du travail de suivi régulier.

→ des techniciens de la zone (région, département, etc...) vis à vis des agents locaux.

→ des agents locaux vis à vis des producteurs.

→ par ailleurs des journées ou des sessions de courtes durées sont prévues pour :

→ la formation complémentaire de base

→ le perfectionnement méthodologique et pédagogique.

Période faisant l'objet de la préparation	Capacités à développer chez les agents	Modalités	Moyens (en grande partie contenus dans le "GIC")
ANALYSE DIAGNOSTIC	<p>Capacité à réaliser l'analyse du milieu avec les paysans.</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérage des indicateurs agronomiques, économiques, sociaux à relever - méthode de travail avec les vulgarisateurs et les paysans (réunions, enquêtes, sessions) 	<ul style="list-style-type: none"> . Journées d'études sessions . et suivi des actions en cours 	<ul style="list-style-type: none"> . Information disponibles (agronomiques, pédologiques) . Enquêtes
	<p>Capacité à observer une situation, enregistrer des données/les traiter/les interpréter/dégager les contraintes/faire un diagnostic</p>		
	<p>Connaissance des acquis de la recherche et des références techniques disponibles et capacité à maîtriser leurs conditions d'applicabilité agronomique, économique et sociale, compte tenu du diagnostic.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Journées d'information ou diffusion de documents et fiches techniques 	<ul style="list-style-type: none"> . Fiches techniques . Dossiers

Période faisant l'objet de la préparation	Capacités à développer chez les agents	Modalités	Moyens (en grande partie contenus dans le "GIC")
PROGRAMMATION	<p>Capacité à dégager des contraintes des hypothèses d'amélioration et à mesurer les conditions de leur mise en oeuvre (approvisionnements nécessaires etc...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Journées d'études . Suivi 	<ul style="list-style-type: none"> . Etudes de cas
	<p>Capacité à appuyer les paysans dans l'élaboration d'un programme et prévoir les moyens pour sa mise en oeuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Journées d'études 	<ul style="list-style-type: none"> . Etudes de cas
	<p>Connaissance des orientations de la politique nationale sur les thèmes retenus dans le programme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion Sessions 	<ul style="list-style-type: none"> . Documents

Période faisant l'objet de la préparation	Capacités à développer chez les agents	Modalités	Moyens (en grande partie contenus dans le "GIC")
REALISATION	Capacité à suivre la réalisation d'un programme sur les plans techniques et organisationnels en prenant en compte les aspects économiques (crédit, appro..) et sociaux main d'oeuv..)	. Remise de documents de suivi	. Fiches techniques . Documents de suivi : - tableau de bord -
	Aptitude à la formation des vulgarisateurs pour appuyer les paysans. Aptitude à la formation/vulgarisation des paysans	. Réalisation de sessions/ tests	. Etudes de cas
	Capacité de réajustement et de conseil au réajustement d'un programme.		

Période faisant l'objet de la préparation	Capacités à développer chez les agents	Modalités	Moyens (en grande partie contenus dans le "GIC")
EVALUATION	Capacité à mesurer les résultats et les interpréter	. Remise de documents/grille d'évaluation	. Grilles d'indicateurs d'évaluation
	Capacité à conduire une démarche d'évaluation avec les paysans		
	Capacité à détecter les problèmes qui orienteront la préparation de la prochaine campagne	. Journées d'évaluation	. Etudes de cas

V - LES REALISATEURS DE LA FPIC.51 - Le principe.

Le système FPIC implique que l'ensemble des agents concernés par le développement soit partie prenante à la formation :

- les producteurs vis à vis d'autres producteurs
- les vulgarisateurs vis à vis des producteurs et réciproquement
- les agents de développement d'un niveau régional vis à vis des vulgarisateurs et réciproquement
- les agents de développement du niveau central vis à vis des agents du niveau régional et réciproquement.

Partant d'un projet identique Jacques GUIGOU écrit (1) :

" Ce principe ... va à l'encontre de la création et de la formation d'un corps spécialisé de formateurs professionnels - les formateurs sont ceux qui savent le plus, là où ils se trouvent - seuls pourraient subsister des "formateurs concepteurs" de haut niveau qui interviendraient pour coordonner des actions, concevoir de nouveaux systèmes, former les agents formateurs... la mise en place d'une telle formation ne se réduit donc pas à une modification de la pédagogie : elle implique nécessairement des transformations structurelles profondes - transformation des structures éducatives, certes mais surtout transformation des structures de production et de communication pour permettre à l'encadrement de jouer son rôle éducatif et de faire démarrer la formation permanente".

Quelles solutions provisoires peut-on proposer ?

52 - Assouplissement du système de formation en cascade.

L'expérience menée en Algérie et au Bénin ne remet pas en cause l'intérêt du système de formation en cascade mais amène à le nuancer. En

effet il semble souvent préférable que, par exemple, les agents d'un niveau central puissent intervenir directement auprès des agents du niveau local et des techniciens intermédiaires pour certains perfectionnement de type "formation complémentaire de base" et "perfectionnement méthodologique et pédagogique".

Le système de la cascade même s'il est à terme souhaitable, doit donc être pratiqué avec souplesse pour tenir compte :

- du fait que la formation est souvent pour les agents une préoccupation secondaire par rapport aux exigences opérationnelles quotidiennes
- du fait que leur propre formation, et leur inexpérience de la formation constituent un lourd handicap.

53 - Rôle de structures de formation.

Le système de formation "FPIC", même s'il est une formation "sans école", a besoin de structures de mise en oeuvre :

- a) les centres de formation classiques peuvent être utilisés (exemple les CFATA en Algérie).
- parce qu'ils existent
 - parce qu'ils disposent d'infrastructures d'accueil
 - parce que leur personnel a déjà une certaine expérience pédagogique qu'il faudrait orienter davantage vers des actions concrètes de terrain.
 - parce qu'ils constituent des structures disposant d'un certain recul par rapport aux dispositifs de développement et qu'il est bon que des occasions de formation permettent justement de disposer de ce recul pour analyser les pratiques habituelles avec suffisamment de liberté afin éventuellement de les remettre en question et de les améliorer.

Aussi les centres de formation peuvent être utiles pour la réalisation des sessions de "formation complémentaire de base" et de "perfectionnement méthodologique et pédagogique".

(1) Jacques GUIGOU - Critique des systèmes de formation - Editions Anthropos -

Mais encore faut-il alors que ces centres puissent avoir suffisamment d'autonomie et de moyens financiers pour pratiquer une pédagogie ouverte (voyages, visites ...).

b) Les "services Formation" des structures de développement.

Trop souvent, les services formation des opérations de développement ou des services ministériels sont exclusivement orientés sur la formation technique (savoir faire) ou bien une formation pédagogique totalement extérieure à ce que vivent les agents en formation.

Or, ce qui serait nécessaire dans de tels services formation, ce sont des "formateurs concepteurs" de haut niveau jouant un rôle de conception des programmes et d'animation de l'ensemble du dispositif d'appui en étant étroitement liés à la recherche et à la vulgarisation.

Ces "formateurs concepteurs" suivent les praticiens des structures de développement dans leurs tâches de formation ainsi que les formateurs des "Centres de formation".

"le projet vulgarisation agricole" en Algérie a proposé la mise en place d'un tel dispositif au niveau régional, dans "l'antenne régionale de l'Institut National de Vulgarisation Agricole".

c) au niveau national un dispositif est nécessaire pour appuyer la réalisation de la FPIC sur le terrain.

- appui aux agents chargés des tâches de suivi permanent (production de matériel méthodologique, mise au point des thèmes techniques etc...)
- formation des formateurs des centres de formation dans l'optique "FPIC"

C'est en partie le rôle de l'Institut National de Vulgarisation Agricole proposé en Algérie.

A N N E X E

UNE INTERVENTION DE "FORMATION A LA PRATIQUE DE L'INTERVENTION-CONSEIL" pour les conseillers techniques des domaines autogérés algériens autour d'un programme d'appui technique centré sur le "programme fourrager".

1 - PUBLIC CONCERNE : Les conseillers techniques des domaines autogérés ayant un atelier d'élevage bovin.

2 - REALISATEURS DE L'ACTION :

Réalisateur principal : Le DCARA (1) et son équipe.

Autres réalisateurs : - L'Institut d'Elevage Bovin et le Centre Régional de Vulgarisation (2) et/ou la Sous-Direction Vulgarisation/Formation (3) pour la préparation des documents d'appui.

- Le CFATA (4) comme structure d'accueil pour la réalisation de certains séminaires et journées d'études.

3 - OBJET DE L'INTERVENTION :

3.1. Formation à la pratique de l'action :

Les divers éléments de cette formation à la pratique de l'action et la démarche sont synthétisés dans le tableau suivant :

-
- 1 - Délégué Communal de l'Agriculture et de la Révolution Agraire. Agent du Ministère de l'Agriculture au niveau communal.
 - 2 - Structure légère régionale proposée par le projet de recherche d'un "système de vulgarisation agricole".
 - 3 - Sous-direction de la Direction Régionale de l'Agriculture.
 - 4 - Centre de Formation des Agents Techniques Agricoles dépendant de la Direction de l'enseignement agricole.

OBJECTIF	PREPARATION	MODALITES	MOYENS
<p>1. <u>Analyse-diagnostic</u></p> <p>Rechercher comment se pose le problème de l'alimentation du troupeau bovin.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse générale des conditions de l'élevage. - Inventaire et analyse des principaux résultats. - Analyse du système d'alimentation. 	<p>Quelles sont les capacités nécessaires au conseiller technique pour réaliser cette analyse ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances techniques de base sur l'élevage bovin. - Connaissance des acquis de la recherche. - Capacité à observer un troupeau, à enregistrer les données sur l'alimentation et les interpréter. 	<ul style="list-style-type: none"> - Journées d'Etudes pour les conseillers techniques concernés. - Etude d'un cas concret. - Suivi par l'Equipe de DCARA pour la réalisation par les conseillers techniques dans leur Unité de production. 	<ul style="list-style-type: none"> - "GIC" Elevage Bovin + Tableau des principaux résultats de la campagne passée. - Calendrier fourragère de la campagne antérieure. - Etudes de cas sur la situation dans les étables du même type.
<p>2. <u>Programmation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du programme fourrager : <ul style="list-style-type: none"> • calendrier fourrager (espèces retenues/cultures/utilisation). • détermination des surfaces • choix des parcelles. - Utilisation des aliments concentrés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à tirer les enseignements du diagnostic. - Capacité à dégager les contraintes principales et à rechercher les voies d'amélioration. - Connaissance des références techniques disponibles et capacité à les adapter aux conditions spécifiques de l'Unité de Production. - Capacité à programmer une action du type "programme fourrager". - Connaissance des orientations du Plan en matière de production fourragère de la Zone. 	<ul style="list-style-type: none"> - Remise de fiches de programmation par l'équipe de DCARA. Explications. - Remise des fiches techniques. Explications. - Réalisation de journées d'études préparatoires à la réalisation d'un programme fourrager. 	<ul style="list-style-type: none"> - "GIC" Elevage Bovin + Fiches techniques - Fiches de programmation - Etude de cas.

OBJECTIF	PREPARATION	MODALITES	MOYENS
<p>3. <u>Réalisation du programme.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Implantation de semis et conduite des cultures (éventuellement, aspects spécifiques irrigation). - Gestion du matériel pour la récolte. - Suivi du programme réalisé par les travailleurs du domaine. - Suivi de l'utilisation des fourrages et des concentrés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à suivre la réalisation du programme par les travailleurs du domaine. - Aptitude à la formation des travailleurs. - Capacité d'adaptation permanente du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Remise des documents de suivi par la DCARA et explications. - Séances pratiques. par ex.: pesée des aliments par le conseiller technique pour le chef d'étable et travailleurs de l'atelier bovin. - Appui de la DCARA. 	<ul style="list-style-type: none"> - "GIC" Elevage Bovin + Fiches techniques. - Documents de suivi : <ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord mensuel • Document "contrôle de ration". • Usage de la balance. - Etude de cas.
<p>4. <u>Evaluation du programme.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer les résultats en fin de campagne. - Interpréter les résultats. - Préparer la prochaine campagne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à mesurer les résultats et les interpréter. - Capacité à détecter les problèmes qui orienteront la préparation de la prochaine campagne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Remise des documents d'évaluation. Explications. - Journées d'étude pour l'analyse comparée des résultats des Étables de la Zone. 	<ul style="list-style-type: none"> - "GIC" Elevage Bovin + Indicateurs d'évaluation (tableaux des principaux résultats). - Etude de cas (spécialement analyse de groupe).

3.2. Les apports complémentaires sous formes de journées d'information sur :

- Les acquis de la recherche en matière de production de fourrages.
- Les orientations du plan en matière de production fourragère dans la zone.
-

3.3. Perfectionnement méthodologique et pédagogique sur :

- Comment mener une analyse-diagnostic du troupeau et les conditions de son alimentation (dans le cadre des journées d'études en début de campagne).
- Comment faire un programme fourrager (dans le cadre des journées préparatoires à la réalisation du programme fourrager).
-

4 - LES MOYENS UTILISABLES :

Ceux cités dans les tableaux précédents et qui sont préparés soit par les instituts spécialisés et la structure chargée de l'animation générale de ce programme FPIC (soit la sous-direction vulgarisation/formation de la Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture, soit la structure régionale de vulgarisation).

DOCUMENTS CITES :ALGERIE

- . Projet de recherche d'un système de vulgarisation agricole Algérie/Sidi-Bel-Abbès 1978-1980
Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire.
- Rapport général de synthèse
- et les quatre rapports analytiques :
 - . la structuration de l'appareil national de vulgarisation.
 - . le programme d'appui technique et de vulgarisation.
 - . la Formation liée à la vulgarisation.
 - . Intégration du secteur privé dans le système national de vulgarisation agricole.
- Guide d'Intervention conseil en Elevage Bovin. (Pierre DUCRET).
- Guide d'Intervention conseil "Plan annuel de production" secteur autogéré (Claude VINCENT).
- L'analyse diagnostic appliquée à l'agriculture communale (éléments méthodologiques). (Marc DUFUMIER).

BENIN

- . Dossier pédagogique d'action coopérative
(à l'usage des agents chargés de l'appui au CATS et GRVC)
Etienne BEAUDOUX/Dominique GENTIL.
Ministère du développement rural et de l'action coopérative.

CAMEROUN

- . Mémento de l'animatrice . Ministère des affaires sociales.
(Annette CORREZE/Jérôme GASZTOWTT/Dominique GENTIL.

FRANCE

- . Guide méthodologique des actions de développement dans les coopératives agricoles.
(Etienne BEAUDOUX).
Centre français de la coopération agricole.